



MODALITES _ OFFRE DE REMBOURSEMENT

600€ remboursés pour l'achat d'une Pompe à Chaleur Hybride de la marque ATLANTIC entre le 02/02/2026 et le 31/07/2026*

*Nombre de participations limité. Le nombre de participations restantes (compteur online) est visible sur le site internet : <https://offre-hybride-atlantic.offres-promo.fr>

Opération valable pour l'achat et l'installation, par un même installateur professionnel participant* (1 seule facture), datée entre le 02/02/2026 et le 31/07/2026 d'une pompe à chaleur Hybride ATLANTIC éligible à l'offre.

*Les Installateurs provenant de ces enseignes sont exclus de l'offre : Engie Homes Services (EHS), Proxiserve, AXENERGIE

Détail des références éligibles POMPES à CHALEUR AIR / EAU ATLANTIC :

| Famille produits | Gamme PRODUITS | Réf. | Modèle | Montant du remboursement par appareil |
|------------------|----------------|--------|------------------|---------------------------------------|
| PAC HYBRIDE | HYBRELLIA | 524916 | HYBRELLIA 5 - 24 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBRELLIA | 524917 | HYBRELLIA 6 -24 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBRELLIA | 524918 | HYBRELLIA 8 -24 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBRELLIA | 524919 | HYBRELLIA 11 -24 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524943 | HYBEA 5 – 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524944 | HYBEA 6 – 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524945 | HYBEA 8 – 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524946 | HYBEA 5 – 35 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524947 | HYBEA 6 – 35 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 524948 | HYBEA 8 – 35 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527430 | HYBEA 6 - 20 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527431 | HYBEA 11 - 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527432 | HYBEA 5 MICRO 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527433 | HYBEA 6 MICRO 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527434 | HYBEA 8 MICRO 30 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527435 | HYBEA 6 DUO 25 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527436 | HYBEA 8 DUO 25 | 600 € |
| PAC HYBRIDE | HYBEA | 527437 | HYBEA 11 DUO 25 | 600 € |

Offre réservée exclusivement aux personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine et en Corse. Sont exclus de l'offre les membres du personnel de la Société Atlantic et des sociétés Organisatrices ainsi que les installateurs et leurs familles respectives.

Offre non cumulable avec toute autre offre Atlantic en cours.

Les éventuels frais de participation à l'offre ne seront pas remboursés.

La participation à cette offre implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités. Les présentes sont régies par le droit français.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

Pour recevoir votre remboursement, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Achetez et faites installer par un même installateur professionnel participant (*les grands comptes installateurs suivants sont exclus de l'offre : Engie Homes Services (EHS), Proxiserve, AXENERGIE*) **entre le 02/02/2026 et le 31/07/2026** inclus, **une pompe à chaleur ATLANTIC** parmi les Références Eligibles citées ci-dessus.

Il ne sera remboursé qu'un seul appareil par foyer.

À ce titre, la société Organisatrice pourra discrétionnairement écarter une participation qui lui semble suspecte (notamment en cas de nom de famille, adresse postale, adresse email et/ou RIB identique(s)), sans contestation possible du participant écarté.

Une seule facture par participation sera acceptée, la pose doit obligatoirement figurer sur votre facture d'achat.

2. **Connectez-vous** impérativement sur le site internet : <https://offre-hybride-atlantic.offres-promo.fr> avant épuisement du nombre de participations disponibles au compteur correspondant à votre achat, et au plus tard le **15/08/2026**
3. Cliquez sur le bouton « Je Participe »
4. **Complétez le formulaire de participation.** Vous seront demandés :
 - **Vos coordonnées complètes** (civilité, nom, prénom, email, téléphone, adresse postale) ;
 - **La facture originale, à télécharger sur le site.** La date d'achat, la référence éligible achetée, le prix HT, ainsi que l'installation/pose du produit ATLANTIC devront être entourés sur le document
 - **Votre RIB (IBAN/BIC)** émanant d'une banque immatriculée en France. A noter que le nom présent sur votre RIB doit être identique au nom indiqué sur la facture d'achat ainsi que sur le formulaire de participation.

Si vous ne disposez pas de votre facture définitive, vous pouvez pré-remplir votre demande de remboursement avec votre devis ou facture d'acompte et compléter votre participation dans les 30 jours calendaires suivants votre pré-inscription. Un N° de participation vous sera attribué. A noter que votre facture d'acompte devra impérativement faire apparaître la référence complète du produit Atlantic, ainsi que l'installation/pose du produit ATLANTIC.

Pour compléter votre participation dans les 30 jours, rendez-vous sur le site de participation : <https://offre-hybride-atlantic.offres-promo.fr>, cliquez sur l'onglet « Suivre ma participation » dans le menu en haut et accédez à votre participation à l'aide de votre N° de participation et votre email.

5. **Validez** votre formulaire de participation.

L'Organisatrice conseille fortement à tout participant de conserver une copie de ses preuves d'achat.

CONFIRMATION DE DOSSIER :

- Si votre dossier respecte toutes les conditions décrites dans les présentes modalités, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre participation conforme.
- Si votre dossier n'est pas conforme aux modalités, un email vous sera envoyé dans les 8 jours ouvrés suivant le jour de la validation de votre participation.
L'email précisera les raisons de la non-conformité et vous invitera le cas échéant, à compléter votre participation avec les éléments manquants. Pensez à regarder vos courriers indésirables.

Vous pouvez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande via votre N° de participation sur le site de l'offre <https://offre-hybride-atlantic.offres-promo.fr> en cliquant sur le lien « Suivre ma participation » dans le menu en haut.

Votre N° de participation vous est envoyé par email au moment de la validation de votre inscription, pensez à regarder dans vos courriers indésirables si vous ne l'avez pas reçu.

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme, téléchargé après le 15/08/2026 ne respectant pas les conditions des présentes modalités, ne sera pas pris en compte.

L'Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours chez les partenaires de l'Organisatrice.

L'Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (problème de connexion internet, coupure de réseau ou toute autre défaillance technique rendant impossible la participation à l'offre), en cas de non-délivrance de courrier électronique ou pour tout autre cas de force majeure.

Pour toute question vous pouvez contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1943) dans l'objet de votre e-mail avant le 30/09/2026. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.

Toute réclamation reçue après le 30/09/2026 ne sera pas prise en compte.

Protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont destinées à l'Organisatrice agissant en tant que responsable de traitement, et à son sous-traitant la société HE&LO ACTIVATION aux fins de la participation à l'opération et seront conservées pendant 1 an à compter de la fin de cette opération. En application de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) modifiée et au Règlement européen n°2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@groupe-atlantic.com. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, consultez la « Politique de confidentialité » disponible sur <https://www.atlantic.fr/Politique-de-confidentialite-et-de-protection-des-donnees-personnelles>